Construire une pépinière d'entreprise BBC Montlieu-la-Garde (17)

Engagée dans une démarche Territoire à énergie positive, la Communauté de communes de la Haute-Saintonge a initié la construction d'une pépinière d'entreprises BBC. Ce projet se situe au croisement des enjeux de réduction de la consommation d'énergie des bâtiments et de production locale d'énergie. Il s'inscrit également dans une perspective de création d'emplois (la pépinière accueille 4 entreprises) et vient illustrer l'engagement dans la collectivité dans la structuration d'une filière bois.

Ce bâtiment de 604 m² valorise à la fois une énergie renouvelable locale pour la production de chaleur (la plaquette bois) et la production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation. Certifié BEPOS + Effinergie 2017 (Niveau E4/C1) il produit l'électricité suffisante pour couvrir 73% des besoins de la pépinière (mai 2019).

Les étapes du projet :

- Lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre pour identifier l'architecte et le bureau d'études en charge de la conception du bâtiment et du suivi de chantier.
- Lancement dans un second temps d'un marché de travaux.
- La certification du bâtiment s'est faite tout au long du processus de construction avec des contrôles sur les matériaux (fiches techniques), sur les procédés mis en place et différents tests d'étanchéité.
- Une fois le bâtiment terminé, un audit a eu lieu pour contrôler l'adéquation de structure aux différents référentiels de certification.

Caractéristiques techniques :

Le bâtiment se caractérise par sa structure principale en bois massif. Toitures et planchers ont bénéficié d'une isolation performante afin de limiter les pertes thermiques. Bâtiment bioclimatique, les fenêtres orientées principalement au sud permettent de bénéficier de la chaleur du soleil.

Côté équipement, le bâtiment est raccordé via une conduite à la chaufferie bois de la Maison de la Forêt (autre bâtiment communautaire à proximité). Trois caissons de VMC double-flux permettent le renouvellement de l'air intérieur en optimisant les déperditions de chaleur.

Enfin, une installation photovoltaïque de 29 kWc permet d'assurer a minima 60 % des besoins en électricité de la pépinière et de la Maison de la Forêt.
Deux batteries de stockage d'une capacité de 7 kWh absorbent le surplus pour prolonger l'autoconsommation le soir et le matin.

C'est bien cette combinaison d'équipements qui a permis l'obtention du label BEPOS + Effinergie 2017.

© Communauté de communes de la Haute-Saintonge

Quel type de projet ?
BBC neuf

Qui réalise ?

Communauté de communes de la Haute-Saintonge

Qui associer ?
Etat, ADEME
Département
Commune

Coût : 1 300 000 €

Le conseil pour se lancer :

Une opération de ce type génère un surcoût sur l'investissement. Il est donc important d'optimiser les consommations afin que la facture énergétique permette d'absorber le surcoût à la construction.

Ici, la production solaire photovoltaïque est suivie de près grâce à l'outil Sunny Portal, fourni par le fournisseur d'onduleurs.